

Avant Garde:

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette, les instructions ci-dessous et les informations concernant le produits.

Définition:

Le **Biocide Peinture** BIO-ROX® sert à la protection des films contre l'apparition des mousses & algues en façades et milieux humides. Classé TP 7 selon la Directive Biocide.

Composition:

A base d'oxyde et de sels de zinc, eau.
Matière active biocide : 500 g / L.

Avantages :

Fabriqué en France, dans le plus grand respect des utilisateurs, des animaux à sang chaud et de l'environnement, il participe ainsi à une meilleure gestion éco responsable des ressources et des énergies.

Caractéristiques Techniques :

Dose concentrée – Protège contre l'apparition de toutes les mousses et algues.

Conseils d'application :

En incorporant dans la peinture (phase aqueuse et solvant) : ajouter 1 dose de 500 ml dans 10 à 20 L de peinture. Attention : le produit **Biocide Peinture** BIO-ROX® est compatible avec les peintures solvantées mais incompatible directement dans les solvants.

Destination :

S'incorpore directement dans les peintures avant application pour les rendre fongicides. Empêche la prolifération des moisissures dans le film de peinture, réduisant les risques de décollement.
Incorporé dans la peinture, renforce la résistance du film au développement des mousses, champignons et algues.
L'action des agents actifs contenus dans le produit est rapide, elle ne peut cependant être considérée comme effective que lors que les couches appliquées selon les recommandations de mise en œuvre indiquées sont parfaitement sèches.

Précautions d'usage :

Craint le gel. Pour plus d'informations, se référer à la fiche de données de sécurité.
Pour éliminer les produits non utilisés, les apporter en déchetterie selon la réglementation locale.

Conditionnements :

500 ML.



C.O.V
Conforme à la directive 2010
Catégorie A/a : 30 g/L
Ce produit contient maximum < 5 g/L

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PRODIROX-FRANCE SARL au capital de 160.000 € - R.C.S Toulouse 399 787 274 – SIRET 399 787 274 00014

N° TVA : FR 96 399 787 274 – APE 467 - B.P n°1 – 31600 LHERM – Banque Courtois 31600 MURET

Tél.: 00 33 (0) 561 561 666 – e-mail : prodirox@prodirox.com – Site Internet : www.prodirox.com